

Comment bien

préparer son avenir ?



Tout ce que vous avez toujours rêvé de savoir,
sans jamais oser le demander !

Peur d'investir?



Peur de **bloquer**
votre argent?



Peur
du **risque**?



Peur de ne pas avoir
assez pour investir?



Peur de ne pas
comprendre?

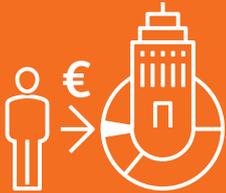
Rien de plus naturel!

Ce petit guide démystifie l'investissement sans complexe et vous explique simplement comment ça marche.

Petit **lexique** de mots simples

qui paraissent compliqués

ACTIONS



Acheter une action d'une entreprise revient à devenir propriétaire d'une petite partie de cette entreprise.



+ € + €

Il est possible d'obtenir une partie des profits réalisés par l'entreprise via des dividendes. Le reste des profits réalisés vient augmenter la valeur de l'entreprise et donc de votre investissement.

OBLIGATIONS



Souscrire à une obligation revient à prêter votre argent à une entreprise ou à un État.



€ + %

En général, vous pouvez percevoir des intérêts périodiques sur votre investissement.

Félicitations!

Vous êtes impliqué
comme un **entrepreneur**.

Félicitations!

Vous participez
à la **croissance** économique.

Conclusion: Vous avez compris les bases de l'investissement, qui reposent sur ces deux idées, actions et obligations.

Trucs & astuces avant de commencer



Il n'existe pas de bon ou mauvais moment

Chercher à tout prix à vendre ou acheter au **BON MOMENT** n'est pas une bonne idée. Vous risquez de ne jamais vous lancer, ou bien de louper les meilleurs jours de bourse.



La patience est votre plus grande amie, pas de panique si les marchés fluctuent

L'investissement fonctionne sur le long terme. Depuis 1996, le pire rendement observé pour un investissement diversifié sur 25 ans est de 1,56 % en moyenne par an sur actions et obligations européennes.¹



Choisissez la simplicité

Commencez à investir aussitôt que possible et choisissez un fonds diversifié qui a fait ses preuves. Si vous investissez pour la première fois, ne cherchez pas à faire le coup du siècle, commencez petit et faites-vous conseiller.



Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier

Investissez plutôt dans un portefeuille diversifié afin de réduire une éventuelle instabilité et diminuer le risque sur le long terme.



Investir se doit d'être « mortellement » ennuyeux

Les portefeuilles avec les meilleurs rendements sont souvent ceux de personnes décédées ou ceux qui « oublient » leurs fonds.



Pas à pas

Il est possible d'investir juste un peu et de voir comment vous vous sentez.

Le saviez-vous?



Si vous buvez un café à 2,50 € chaque jour

Chaque mois, vous dépensez 77 €

Chaque année, vous dépensez 910 €



Investis sur 30 ans à 6% en rendement annuel, vous auriez pu mettre 76.000 € de côté.

Conclusion

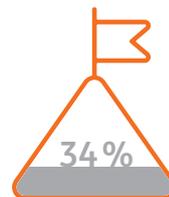
Et si vous investissiez aussi 2,50 € par jour dans votre avenir?

Comment les Luxembourgeois de souche et d'adoption font pour maintenir ou améliorer leur **situation financière**?²



investissement


52 % déclare investir dans des **produits d'investissement**.



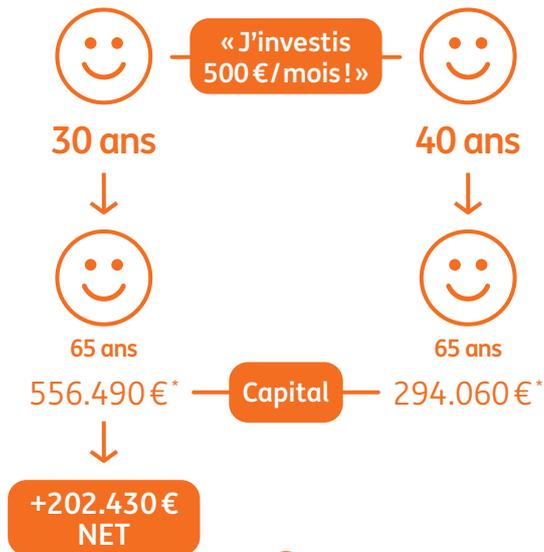
34 % déclare se fixer régulièrement des **objectifs financiers** à long terme.

Conclusion

Épargner et investir ne sont pas opposés mais complémentaires. Il suffit de trouver l'équilibre qui vous convient.

Plus tôt on investit, mieux c'est !

Vous n'êtes pas trop jeune pour commencer. Les chiffres prouvent que si vous commencez à investir à 30 ans, vous pourriez gagner à 65 ans 202.430 € de plus que si vous commencez à 40 ans.



Conclusion

Comme quoi en commençant tôt, on peut faire beaucoup ! Pas besoin d'investir une fortune.

*Investissement de 500 € par mois, taux moyen 5 % par an.

*Selon les profils d'investisseur (conservateur à agressif). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La différence entre investir et épargner

Épargne

Objectif
Avoir du cash disponible
immédiatement
#Sécurité



Utilité
Se faire plaisir à tout
moment ou avoir un
recours en cas de besoin



Profit³
Rendement annuel
moyen au Luxembourg
entre 0% et 2,25% brut



Investissement

Objectif
Placer de l'argent
sur le long terme
#Rendement

Utilité
Faire fructifier son argent,
se constituer une retraite
sans souci

Profit⁴
Rendement
annuel moyen
entre 0% et 8,16% brut*

Conclusion

Sur le court terme, l'épargne est en général une meilleure solution. Sur le long terme, le rendement de l'investissement peut décoller. Attention, investir comporte des risques. Il faut également toujours prendre en compte l'inflation dans vos réflexions.

Et si on **comparait** avec l'investissement immobilier ?

Envie d'un bon rendement ?



Immobilier
sur 10 ans au
Luxembourg⁵



Investissement
sur 10 ans, profil
agressif⁶



Avec un profil « balanced »^{*},
l'investissement a rapporté 44,2 %
sur les 10 dernières années au Luxembourg.

Envie d'investir une petite ou une grosse somme ?



300.000 €
de mise
minimum



50 €/mois
de mise
minimum



L'important en investissement,
c'est la régularité et la durée,
pas besoin de gros montants.

Envie de récupérer votre argent rapidement ?



La vente d'une
propriété ne se
fait pas du jour
au lendemain



Ex.: avec le produit
Invest Plan,
vous récupérez
vos fonds sous
4 jours ouvrables



Certaines formules d'investissement
sont très flexibles et vendre seulement
une partie peut être possible.
Pour l'immobilier, en cas de besoin de liquidités,
vous êtes contraint de tout vendre.

^{*} Le profil d'investisseur est défini en fonction de votre situation, vos objectifs et votre appétit pour le risque. Il existe 5 profils de risque, du plus conservateur au plus agressif (le plus risqué). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Conclusion : L'investissement financier et immobilier sont deux stratégies différentes qui se jouent toutes les deux sur le long terme.

Combiner épargne, immobilier
et investissement reste l'idéal pour avoir
un patrimoine complet et diversifié.

**Envie d'en savoir plus?
Parlons-en!**

À bientôt!



**Il en faut peu
pour bien préparer
son avenir**



+352 44 99 1



26, Place de la Gare
L-2965 Luxembourg

ING Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B.6041
T.V.A. LU11082217
BIC: CELLULL



contactcenter@ing.lu



www.ing.lu



do your thing

Mentions légales

Le présent document est une « communication publicitaire ». Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements ; on ne peut en conséquence s'y référer pour une explication objective des sujets qui y sont traités. Il en résulte également qu'il n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Il est recommandé de s'adresser à un conseil fiscal, en investissement et/ou juridique avant de prendre une quelconque décision d'investissement. Le Client doit s'assurer lui-même de la pertinence de produit d'investissement au vu des circonstances et de ses capacités. Le présent document ne constitue ni une recommandation, ni une offre, ni une sollicitation à la vente, l'achat ou la souscription de tout instrument financier et ce, dans quelque juridiction que ce soit ; il ne constitue pas non plus un prospectus au sens de la législation applicable aux offres publiques et/ou aux admissions d'instruments de placement à la négociation. En cas de divergence entre le présent document et le prospectus, les informations contenues dans le prospectus prévaudront. Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des conseils en investissement. Ce document n'a pas la prétention de donner une description exhaustive de l'instrument financier auquel il se rapporte ni de (son) émetteur (ni de certains risques qui y sont liés). Bien que toutes les mesures raisonnables aient été prises afin de garantir l'exactitude des informations qu'il contient, ni ING Luxembourg, ni aucune société qui y est liée, ni aucun de ses administrateurs, collaborateurs ou employés ne pourront être tenus responsables de tous dommages directs, indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations ou autres dépenses qui résulteraient de l'usage ou de la référence à ce document, sauf en cas de dol ou de faute lourde. Une décision d'investir dans le produit mis en avant dans cette communication ne peut être prise sur la seule base de ce document et ne devrait être prise qu'après une analyse prudente de toutes ses caractéristiques et des risques qui y sont liés, tels que décrits dans le « Guide de l'investisseur » et dans la documentation afférente aux produits ou services spécifiques disponibles sur le site : www.ing.lu ou auprès de vos conseillers ING, ainsi qu'après avoir obtenu toutes les informations nécessaires et l'avis de conseillers professionnels (en ce compris de conseillers fiscaux). Les produits ou services décrits dans ce document peuvent être soumis à certaines restrictions relativement à certaines personnes ou à certains pays. ING Luxembourg, en tant qu'établissement de crédit, est soumise à la réglementation et à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, 283, route d'Arlon - L-1150 Luxembourg. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être, entièrement ou en partie, reproduit, stocké sur un système de recherche ou communiqué, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit (mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans l'autorisation préalable écrite de ING Luxembourg. 09/2023

¹ Source : ING Portfolio Management, Bloomberg. Période de calcul 1996 - 2021.

² Source : Enquête Ipsos pour le compte d'ING Luxembourg, 2023.

³ source : ING analyses - 2021 - 2023.

⁴ Source : ING Portfolio Management, Bloomberg. Période de calcul 2013 - 2022.

⁵ Source : ING Calcul basé sur l'Observatoire de l'habitat. 2012 - 2022

⁶ Source : ING Portfolio Management, Bloomberg. Période de calcul 2013 - 2022.

Épargner petit à petit

et profiter demain



do your thing